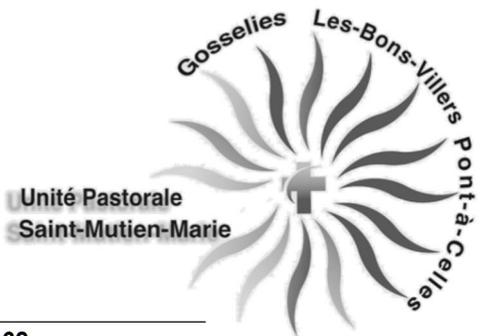


QUE TOUS SOIENT UN . . .

Dimanche 15 novembre 2020

Cet hebdomadaire est distribué gratuitement lors des célébrations dominicales. Il est aussi disponible en ligne et envoyé par mail (format PDF) à tous ceux qui en font la demande.



PRÊTRE RESPONSABLE	Abbé Emery Kenda, ☎ 0468/ 45.04.41 ou 071/ 35.03.62
SECRETARIAT PAROISSIAL	Gosselies ☎ 071/35.03.62, Pont-à-Celles ☎ 071/ 84.48.40, Les-Bons-Villiers : ☎ 071/ 84.50.61 (Charles Henrard - inscription au baptême des enfants), ☎ 0477/ 46.52.99 et 0498/ 97.43.04 (Jean-Marie et Laurette Mathelart – inscription au mariage), ☎ 071/ 85.19.05 (Thérésina Helguers – intentions de messe)

« Entre dans la joie de ton maître. » (Mt 25, 21)

La Parole des talents est, dans l'Évangile de Matthieu, la dernière parabole de Jésus. Le chapitre 25, dont elle constitue le centre, se termine par l'annonce du Jugement dernier, et dès le chapitre 26, nous entrons dans le récit de la Passion ; Jésus sait déjà que sa mission sur terre se termine et que d'autres devront la poursuivre. Plus qu'un enseignement, elle est donc aussi un envoi en mission, un appel à l'action.

La première conclusion est d'ailleurs assez facile à tirer : les « bons » serviteurs sont ceux qui ont porté du fruit, peu importe la quantité, en fonction de leurs moyens ; le « mauvais » serviteur, c'est celui qui n'a rien fait. Ce que Jésus condamne ici, c'est le manque d'action, le manque d'audace.

On pourrait s'amuser à noter toutes les différences entre cette parabole et d'autres paraboles bien connues. Des exégètes l'ont fait et le font encore. Nous retiendrons juste celle-ci, déjà citée par Jean Chrysostome, que le chapitre 25 de l'Évangile de Matthieu semble avoir particulièrement marqué : de nombreuses paraboles font intervenir des personnages et des thèmes proches de ceux qui suivent Jésus ; or, ici il n'y a pas de pêcheur, de vigneron ou d'agriculteur ; il n'y a pas non plus de Pharisien, de publicain, de Lévite, ou de Samaritain... Juste un maître et des serviteurs, dont la fonction n'est pas précisée. Et ce que le maître confie à ses serviteurs, ce n'est ni une vigne ni un champ, mais une somme d'argent qu'ils peuvent faire fructifier à leur guise, sans consigne précise.

Pour Jean Chrysostome, c'est là un signe que cette parabole ne s'adresse pas seulement aux Juifs de l'époque de Jésus, mais à un public beaucoup plus large. D'autres commentateurs après lui ont ajouté que ce message pourrait s'adresser aux premiers Chrétiens : leurs responsables se sont vu confier des communautés de croyants ; elles sont la richesse du Maître, qu'il leur confie, en espérant qu'ils vont la fortifier et la faire grandir.

On peut aussi penser que parmi les destinataires du message, il y a ceux qui s'accrochent à leurs certitudes, à leurs craintes ; ceux-là sont prisonniers de leur interprétation restrictive de la Loi divine... Leur modèle est le seul à parler de semences et de moisson...

On aura compris que pour les Pères de l'Église, à l'époque où l'Évangélisation explose, le serviteur mauvais et peureux représente les autorités juives qui n'ont pas eu l'audace de suivre Jésus. Ne leur jetons pas la pierre : les Apôtres eux-mêmes ne se sont-ils pas enfermés au Cénacle jusqu'à ce que l'Esprit vienne libérer leur parole ?

Il serait vain de tenter de comprendre ce que ce texte disait aux contemporains de Jésus puis aux Pères de l'Église, sans se demander ce qu'il peut bien dire aux Chrétiens du 21^{ème} siècle. Ne seraient-ils pas – du moins certains d'entre eux – comme le talent du mauvais serviteur, enfermés dans une communauté sans avenir, car elle a perdu le goût du risque ? Une communauté vieillissante qui compte ses morts, faute de pouvoir compter ses nouveaux arrivants qu'elle a oubliés d'appeler... quand elle ne les a pas chassés !

L'Église du Christ ne disparaîtra pas, car les talents qu'elle détient, quels que soient leur nombre et leur qualité, elle les a reçus de Jésus lui-même. Mais ces talents, elle doit les mettre au travail, afin d'en gagner beaucoup d'autres !

Si chaque Chrétien est un talent confié à l'Église, avec la mission de le préserver et d'en gagner d'autres, l'Église et les Chrétiens ne sont pas des entités séparées, comme peuvent l'être les serviteurs et les talents de la Parabole. Chaque Chrétien, chaque communauté chrétienne, si petite soit-elle, a sa part dans la mission d'encourager et d'appeler, avec les moyens mis à sa disposition.

Jean-Luc Detrez

Dimanche 15 novembre, Journée Mondiale des Pauvres. Au lieu de la collecte prévue lors des célébrations de ce weekend, vous êtes invités à faire un don au compte BE68 0000 0000 3434 (communication : 6630) ou en ligne sur entraide.be/don; Plus d'informations sur <http://uprsmm.be/agenda/consulter.php#jdp2020>

NOUVELLES DE NOS CLOCHERS

Nous mettons tout en œuvre pour que cette rubrique soit la plus complète possible, dans la mesure de ce qui est porté à la connaissance de l'équipe de rédaction, et dans le respect de la Loi sur la vie privée.

RAPPEL DES MESURES SANITAIRES IMPACTANT NOS CELEBRATIONS

Depuis le lundi 2 novembre, les célébrations et autres activités publiques dans nos églises sont interdites, à l'exception :

- 1) des célébrations enregistrées dans le but d'être diffusées (10 personnes sont admises pour permettre leur organisation à condition que l'église soit fermée pour empêcher son accès à d'autres personnes pendant l'enregistrement)
- 2) des mariages où seuls les époux, témoins et le célébrant sont admis
- 3) des funérailles où seulement 15 personnes (sans compter les enfants de moins de 12 ans) sont admises en plus du célébrant, du personnel d'église (sacristain, organiste) et des pompes funèbres

En ce qui concerne les funérailles, un arrêté de police du lundi 2 novembre signé par le Gouverneur du Hainaut précise qu'elles ne peuvent excéder une durée de 30 minutes. Tout comme pendant le premier confinement, **les églises peuvent rester ouvertes** pour permettre, à ceux qui le souhaitent, de trouver des lieux de paix et de recueillement. Il est toutefois **interdit de s'y rassembler à plus de quatre personnes**. L'usage du gel hydroalcoolique mis à disposition, le respect des distances de sécurité, le port du masque à l'intérieur (et sur les parkings à proximité, quand la commune l'exige) restent obligatoires

Ces mesures sont d'application jusqu'au 13 décembre inclus. Les mises à jour seront publiées dans la rubrique « Annonces » du site et dans les prochaines éditions de **QUE TOUS SOIENT UN...**

PROCHAINS BAPTEMES

En raison de l'évolution de la crise sanitaire et des nouvelles mesures de confinement, tous les baptêmes prévus jusqu'à la fin 2020 sont reportés à 2021. De nouvelles dates seront publiées ultérieurement, en accord avec les familles,

PROCHAINS MARIAGES

- Jean-François DEJONGHE et Mathilde VIGNERON (Pont-à-Celles, samedi 5 décembre)

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- Roland QUINTEN, veuf d'Andrée RETELET (Funérailles à Villers-Perwin, lundi 16 novembre)
- Liliane VAN RIET, épouse d'André FRONSEE (Funérailles à Viesville, samedi 14 novembre)
- Cécile MATHIEU, veuve de Willy DETHIER (Funérailles à Pont-à-Celles, mardi 10 novembre)
- Lucien GODEAU, époux de Colette VANNIEUWENHOVE (Funérailles à Rèves, jeudi 12 novembre)
- Raymonde GEERAETS, veuve de Claude LEFEVRE (Funérailles à Viesville, jeudi 5 novembre)
- Christian BERNIMOULIN (Funérailles à Villers-Perwin, mercredi 4 novembre)
- Cécile COLLET, épouse de Luc WATTIAUX (Funérailles à Villers-Perwin, mardi 3 novembre)
- Willy SMETS, époux de Nadine DECONINCK (Funérailles à Gosselies St-Joseph, jeudi 5 novembre)
- Dion VANDEPOPELIERE (d'Heppignies. Funérailles à Mellet, vendredi 30 octobre)
- Edouard GOFFAUX (Funérailles à Gosselies St-Joseph, vendredi 30 octobre)
- Jean BOTTE, époux de Raymonde BOUQUIAUX (Funérailles à Buzet, jeudi 29 octobre)

Inscription à la catéchèse

Vu les mesures sanitaires, aucune rencontre d'information pour les nouvelles inscriptions de catéchèse n'est prévue actuellement. Nous reviendrons vers vous en janvier 2021, si la situation le permet.

Pour toute question concernant ces inscriptions, n'hésitez pas à vous adresser à l'animatrice en pastorale, Françoise D'Exelle (dexelle@outlook.com ou 071/34.44.08, de 9h à 14h).

Fête de Saint-Hubert, Armistice, groupes de prière, etc.

Vu les circonstances, toutes les célébrations festives prévues pour le mois de novembre sont annulées. Il en va de même des réunions des groupes de prières qui devaient reprendre après le congé de Toussaint.

A noter également que le secrétariat de Luttre est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Inauguration de notre « Coin lecture » virtuel

En vue des longues soirées d'hiver, il nous a semblé intéressant de permettre aux paroissiens qui souhaitent faire connaître à d'autres un livre, un article, une vidéo... de partager leurs découvertes et leurs avis. A l'occasion, l'un ou l'autre « post » pourra être repris dans **QUE TOUS SOIENT UN...** afin de partager avec ceux qui n'ont pas accès à Internet. La plateforme vient d'être développée et semble opérationnelle. Ceux qui veulent tenter l'expérience peuvent y accéder via l'onglet « **Coin lecture** » du site Internet de l'UPR Saint Mutien-Marie.



- Lien direct pour contribuer : <http://uprsmm.be/lecture/lect-contrib.php>

- Lien direct pour voir les contributions : <http://uprsmm.be/lecture/lect-consult.php>.

Faites connaître notre feuille paroissiale **QUE TOUS SOIENT UN...** autour de vous et invitez vos contacts à s'inscrire gratuitement à la distribution hebdomadaire en envoyant un mail à ab.qts1-subscribe@uprsmm.be. Visitez aussi le site <http://uprsmm.be> pour toutes les informations relatives à votre Unité Pastorale Refondée.

CELEBRATIONS ET RENCONTRES (VIRTUELLES) DANS L'UNITE PASTORALE

Jusqu'au 13 décembre, nos églises n'accueillent plus de célébrations ou rencontres publiques (sauf exceptions prévues par l'Arrêté ministériel du 1^{er} novembre). Notre pratique dominicale et notre prière ne sont pas pour autant « mises au chômage ».

L'Unité Pastorale Refondée Saint Mutien-Marie vous propose, tout au long de ses 6 semaines, des célébrations et des rencontres virtuelles, à vivre en direct ou en différé. C'est ainsi que nous avons prévu, chaque semaine :

- Une **rencontre avec les prêtres via la plate-forme ZOOM® le jeudi à 20h00** (les « Jeudis de l'UPRSMM », voir ci-dessous)
- Une **messe dominicale participative**, également via la plate-forme zoom®, **le dimanche à 9h00**
- Une **messe enregistrée dans un de nos clochers** dans la journée du samedi et mise en ligne sur le site à partir du samedi soir (dans la rubrique « Annonces » et sur <http://uprsmm.be/celeb/messes-video.php>)

Certaines églises sont également ouvertes certains jours et à certaines heures (voir ci-dessous)

Eglises ouvertes pour un temps de prière personnelle (4 personnes à la fois)

- Frasnès-lez-Gosselies : le dimanche, de 9h30 à 10h30 (avec jeux d'orgue pour accompagner la méditation)
- Gosselies Saint-Joseph, le samedi de 19h00 à 20h00 (avec jeux d'orgue pour accompagner la méditation)
- Mellet : tous les jours, de 8h30 à 17h00
- Obaix : tous les vendredis, de 14h30 à 16h00 (possibilité d'adoration)
- Rèves : le dimanche, de 9h30 à 10h30
- Villers-Perwin : le mercredi et le samedi, de 17h30 à 19h30

Les « Jeudis de l'UPRSMM »

Comme d'autres, notre Unité Pastorale a mis en place, durant le premier confinement, une série d'initiatives permettant aux fidèles de rester en contact les uns avec les autres et avec leurs prêtres, au travers de réunions virtuelles et de messes en confinement. Les « Jeudis de l'UPRSMM » prolongent ces initiatives, pour ceux qui le souhaitent. Avec le nouveau confinement, il nous paraît indispensable de reproposez activement cette formule (qui peut être adaptée en fonction des suggestions des participants), afin de continuer à « faire Eglise » malgré les obstacles sur notre route.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter la page <http://uprsmm.be/celeb/jeudis.php>. Si tout cela vous paraît compliqué, n'hésitez pas à demander de l'aide ; envoyez un mail à contact@uprsmm.be

Célébrations sur

Tous les dimanches à 11h00, dans l'émission « Messes et cultes ».

Célébrations sur KTO-TV

	Dimanche	Lundi	Mardi-Vendredi	Samedi
7h25		Messe à Marseille (ND de la Garde)	Laudes et messe du matin à Marseille (Notre Dame de la Garde)	
10h00	Messe papale à Rome (4 ^{ème} journée mondiale de pauvres)	Messe à la grotte de Lourdes (sauf mercredi)		
12h30			Office du milieu du jour à l'église St-Gervais, avec les Fraternités Monastiques de Jérusalem	
15h30	Chapelet à la grotte de Lourdes (rediffusé à minuit)			
17h45		Vêpres à l'église Saint-Germain l'Auxerrois (+ messe à 18h15 le vendredi)		
18h00				Vêpres et messe à l'église Saint-Gervais,
18h30	Messe à l'église St-Germain l'Auxerrois (Paris)			

Ces célébrations sont également disponibles en vidéo ou en podcast sur www.ktotv.com.

Invités à la fête

(cette prière peut être lue au moment de la communion, durant la messe participative ou télévisée)

Seigneur, tu nous invites au festin de noces. Tu viens à notre rencontre, pour parler à notre âme.

Tu nous convies au silence, là où il y a tant à dire.

Dans cet échange intime entre ton cœur et le nôtre, tu nous baignes d'une huile qui est paix et lumière.

Comment te rendre la pareille pour un si grand bien-être, sinon en gestes d'amour répandus sur le monde ?

Ta présence est sagesse qui relève et réchauffe. Elle apaise les peurs et nourrit l'espérance. Toute personne qui te cherche trouve une place à ta table. Aucun frais d'entrée pour prendre part à la fête !

LECTURES DU JOUR (Dimanche 15 novembre, 33^{ème} dimanche du temps ordinaire, Année A)

PREMIÈRE LECTURE (PR 31, 10-13.19-20.30-31)

Une femme parfaite, qui la trouvera ? Elle est précieuse plus que les perles ! Son mari peut lui faire confiance : il ne manquera pas de ressources.

Elle fait son bonheur, et non pas sa ruine, tous les jours de sa vie. Elle sait choisir la laine et le lin, et ses mains travaillent volontiers. Elle tend la main vers la quenouille, ses doigts dirigent le fuseau. Ses doigts s'ouvrent en faveur du pauvre, elle tend la main au malheureux.

Le charme est trompeur et la beauté s'évanouit ; seule, la femme qui craint le Seigneur mérite la louange. Célébrez-la pour les fruits de son travail : et qu'aux portes de la ville, ses œuvres disent sa louange !.

PSAUME (PS 127 (128), 1-2, 3, 4-5)

R/ Heureux qui craint le Seigneur !

Heureux qui craint le Seigneur
et marche selon ses voies !
Tu te nourriras du travail de tes mains :
Heureux es-tu ! À toi, le bonheur !

Ta femme sera dans ta maison
comme une vigne généreuse,
et tes fils, autour de la table,
comme des plants d'olivier.

Voilà comment sera béni
l'homme qui craint le Seigneur.
De Sion, que le Seigneur te bénisse !
Tu verras le bonheur de Jérusalem tous les jours de ta vie.

DEUXIÈME LECTURE (1 TH 5, 1-6)

Pour ce qui est des temps et des moments de la venue du Seigneur, vous n'avez pas besoin, frères, que je vous en parle dans ma lettre.

Vous savez très bien que le jour du Seigneur vient comme un voleur dans la nuit.

Quand les gens diront : « Quelle paix ! quelle tranquillité ! », c'est alors que, tout à coup, la catastrophe s'abattra sur eux, comme les douleurs sur la femme enceinte : ils ne pourront pas y échapper.

Mais vous, frères, comme vous n'êtes pas dans les ténèbres, ce jour ne vous surprendra pas comme un voleur. En effet, vous êtes tous des fils de la lumière, des fils du jour ; nous n'appartenons pas à la nuit et aux ténèbres. Alors, ne restons pas endormis comme les autres, mais soyons vigilants et restons sobres.

ÉVANGILE (MT 25, 14-30)

Alléluia. Alléluia.

Demeurez en moi, comme moi en vous, dit le Seigneur ; celui qui demeure en moi porte beaucoup de fruit.

Alléluia.

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples cette parabole : « C'est comme un homme qui partait en voyage : il appela ses serviteurs et leur confia ses biens. À l'un il remit une somme de cinq talents, à un autre deux talents, au troisième un seul talent, à chacun selon ses capacités. Puis il partit.

Aussitôt, celui qui avait reçu les cinq talents s'en alla pour les faire valoir et en gagna cinq autres. De même,

celui qui avait reçu deux talents en gagna deux autres. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un alla creuser la terre et cacha l'argent de son maître.

Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et il leur demanda des comptes.

Celui qui avait reçu cinq talents s'approcha, présenta cinq autres talents et dit : 'Seigneur, tu m'as confié cinq talents ; voilà, j'en ai gagné cinq autres.' Son maître lui déclara : 'Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur.'

Celui qui avait reçu deux talents s'approcha aussi et dit : 'Seigneur, tu m'as confié deux talents ; voilà, j'en ai gagné deux autres.' Son maître lui déclara : 'Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur.'

Celui qui avait reçu un seul talent s'approcha aussi et dit : 'Seigneur, je savais que tu es un homme dur : tu moissonnes là où tu n'as pas semé, tu ramasses là où tu n'as pas répandu le grain. J'ai eu peur, et je suis allé cacher ton talent dans la terre. Le voici. Tu as ce qui t'appartient.' Son maître lui répliqua : 'Serviteur mauvais et paresseux, tu savais que je moissonne là où je n'ai pas semé, que je ramasse le grain là où je ne l'ai pas répandu. Alors, il fallait placer mon argent à la banque et, à mon retour, je l'aurais retrouvé avec les intérêts. Enlevez-lui donc son talent et donnez-le à celui qui en a dix.

À celui qui a, on donnera encore, et il sera dans l'abondance ; mais celui qui n'a rien se verra enlever même ce qu'il a. Quant à ce serviteur bon à rien, jetez-le dans les ténèbres extérieures ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents ! »

© AELF

Prières universelles pour le 33^{ème} dimanche

« Vous êtes des fils de la lumière. » Pour que tous les membres de l'Eglise rayonnent de la foi de l'Évangile. Qu'ils soient vigilants et puissent ainsi dissiper autour d'eux les ténèbres du mal ; Seigneur, nous t'en prions.

« Célébrez-la pour les fruits de son travail. » Pour que chaque travailleur soit respecté et reconnu, et pour tous ceux qui cherchent, qui inventent et qui ont le souci de bâtir un monde plus fraternel où règne la paix et la justice ; Seigneur nous te prions.

« Entre dans la joie de ton Seigneur. » Pour que les grands malades et leurs familles, les mourants et leurs accompagnants, retrouvent l'espérance en ce temps de pandémie. Pour toutes les victimes des guerres, qui ont payé de leur vie la liberté de nos pays, nous te prions.

« Ne restons pas endormis comme les autres. » Pour qu'au sein de nos communautés, chaque baptisé puisse découvrir ses talents et ses capacités et les mettre en pratique. Que chacun demeure fidèle à sa mission et ouvert sur le monde qui l'entoure ; nous t'en prions.

En ce 15 novembre, fête de la dynastie, nous te confions notre famille royale, qui a le souci d'œuvrer pour le bien de tous ses citoyens. Qu'elle soit aidée et encouragée pour mener à bien la bonne gouvernance de notre pays.

En mémoire de Roland QUINTEN.

Depuis mon départ (en septembre 2019), comme prêtre responsable des paroisses de l'entité pastorale de Les Bons Villers Il n'est pas habituel que je m'exprime concernant des faits de vie ; d'autres sont plus aptes à le faire puisqu'ils expérimentent les réalités humaines et ecclésiales, là et maintenant.

J'ai appris le décès de Roland ce jeudi 12 novembre.

Nous en conviendrons tous, ce qui caractérise cet homme est sa foi chrétienne ; il a vécu celle-ci dans la profondeur intime de son cœur et de son âme, manifestant un dévouement sans faille au service de la communauté chrétienne qui est à Villers-Perwin. J'ai pu constater cela dans ses engagements nombreux et je retiens celui d'organiste (à Villers-Perwin et à Wayaux), de président de la Fabrique d'église, de trésorier-comptable pour les œuvres paroissiales... Sa mission toujours accomplie d'une manière judicieuse en communion avec les curés successifs. J'exprime toute ma reconnaissance à cet homme.

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous présenter en quelques mots ma réflexion à partir de la pensée de saint Augustin dans '*Les Confessions*' Livre XI.

Qu'est-ce que le temps ?

Après avoir affirmé que le temps a été créé par Dieu et qu'il n'existait pas avant celui-ci, saint Augustin cherche à comprendre comment donner une présence actuelle et réelle, à des temporalités qui, par définition, n'existent que dans l'absence - ce qui n'est plus (pour le passé) ou ce qui n'est pas encore (pour l'avenir). Saint Augustin cherche à déterminer le lieu dans lequel pourrait se trouver le passé et le futur ('je veux savoir où ils sont').

Pour ce Père de l'Eglise une certitude s'impose : le temps ne peut se donner qu'au présent.

Il faudrait donc, au lieu de parler de trois temps, affirmer qu'il y a trois présents :

- 'le présent du passé', correspondant à la **mémoire** ;
- 'le présent du présent', correspondant à la **perception** (et au discernement) ;
- 'le présent du futur', correspondant à l'**attente**.

Saint Augustin va continuer sa réflexion sur le temps, jusqu'à parvenir à cette vérité : le temps est une 'distension de l'âme' (*extensio animi*, en latin, chapitre XXVI). L'esprit humain a en effet la capacité d'aller au-delà de lui-même, vers le passé et vers le futur : il est une sorte de tension vers ce qui n'est plus et vers ce qui n'est pas encore.

Que Dieu vous bénisse.

Jean-Bernard Bronchart.
Curé émérite.